

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	632 548	45,85	111,63	683 400	313 339	45,85	313 339
Taxe foncière non bâties (TFNB)	25 949	81,00	223,46	27 700	22 437	81,00	22 437
Taxe d'habitation (TH)	108 844	9,82	50,32	116 572	11 447	9,82	11 447
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		
Total					347 223		347 223

Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2023, cochez la case <input type="checkbox"/>
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité $347\,223 = 1$		45,85		
Taxe foncière non bâties (TFNB)			81,00		
Taxe d'habitation (TH)			9,82		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)				

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			9 671	0	0	-38 447	-28 776

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7) 347 223	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11) -28 776	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 318 447
--	---	---	---	---

À TULLE

Le 02 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques,  
SYLVIANE ORTIZ  
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES  
PUBLIQUES

Le

Pour la Préfecture,

Le 23 MARS 2023

Pour la Commune

